



CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Mettre en place une procédure de recouvrement

Récupérer ses créances

Objectif général

- Organiser et mettre en œuvre la procédure de recouvrement adaptée et son exécution

Compétences acquises

- Identifier les impayés
- Créer un tableau de suivi
- Différencier les procédures de recouvrement
- Créer sa procédure de mise en recouvrement

Pour qui

Tout public

Contenu de la formation

Partie théorique

- Suivi des impayés :
 - Pointer les règlements avec le journal des ventes
 - Créer un tableau de suivi des factures
 - Identifier les échéances dépassées
- Mise en place d'une procédure amiable
 - Création de modèle de relance (téléphonique, mail ou courrier)
 - Suivi des actions menées
- Mise en place d'une procédure judiciaire par injonction ou par avocat

Partie pratique

- Créer un tableau de suivi des règlements et programmer des alertes
- Créer une argumentation et des solutions pour récupérer ses créances
- Utiliser la procédure judiciaire adéquate selon le montant de la créance

Les participants peuvent venir avec leurs factures impayées.

Prérequis

Toute personne gérant la trésorerie ou la comptabilité clients.
Savoir utiliser Excel

Modalités pédagogiques

- Méthode pédagogique variée adaptée aux participants qui fera appel à des travaux en sous-groupe et des mises en situation.

Validation

- Evaluation sous forme d'exercices
- Remise d'une attestation de compétences et de formation


Lieux

- Centre de formation de l'artisanat à Nouville
- Antennes de la CMA de Koné, La Foa et Poindimié

 7 heures

 7 h 30 / 15 h 30

 5 à 8 stagiaires

 15 000 XPF *
22 000 XPF

*Prix artisan

Formateur

Professionnel
expérimenté du domaine
de la gestion